



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat

Cayenne, le 19 mars 2025

Inspection
Pédagogique
Régionale

CARDIE Académie de Guyane

Dossier suivi par : Madame
Élisabeth Brillouet IEN
Lettres-HGEMC
C.A.R.D.I.E.
elisabeth.brillouet@ac-guyane.fr

A : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Tél. : 05.94.27.22.21
Fax : 05.94.27.21.52

B.P. 6011
97306 Cayenne Cedex
2025-2026

Objet : Appel à projets CARDIE 2025- 2026

« Pratiques innovantes au service des compétences langagières des élèves »

La C.A.R.D.I.E. ou Cellule Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation vous fait part de son Appel à Projet (AAP) spécifique pour l'année scolaire 2025-2026.

Comme vous le lirez dans le cahier des charges (annexe 1), cet AAP cible tous les établissements du second degré, avec une thématique particulière à la clé.

Un projet innovant pour améliorer les compétences langagières des apprenants.

Selon les attendus du cahier des charges, cette problématique se situe en lien avec les thèmes privilégiés du mémento de la C.A.R.D.I.E. (annexe 2) ; par exemples :

- ✓ **Littératie et illettrisme (contexte de l'académie de Guyane)**
- ✓ **La réussite de tous les élèves, l'excellence ;**
- ✓ **L'innovation dans la forme scolaire (classe dehors, co-intervention etc.) ;**
- ✓ **Les processus d'apprentissage et l'accompagnement des parcours ;**
- ✓ **Co-éducation innovante en coopération avec les partenaires territoriaux (cité éducative...).**

Les chargées de mission C.A.R.D.I.E., présentées dans le mémento, ainsi que l'inspectrice conseillère de la CARDIE pourront, si besoin, vous accompagner dans l'élaboration et la formalisation de votre projet et/ou répondre à vos questions.

Ce courrier est accompagné d'une fiche projet à retourner, dûment remplie par le porteur et l'équipe du projet, à la C.A.R.D.I.E. par courrier électronique à cardie@ac-guyane.fr, au plus tard le **9 mai 2025**, avec les factures proforma (devis), sous couvert du chef d'établissement.

NB : en l'absence des factures « Pro Forma », le dossier ne sera pas examiné.

Une commission académique se tiendra ensuite pour examiner les différents **projets qui devront tenir compte des éléments incontournables énoncés dans le cahier des charges**. Une réponse vous sera apportée d'ici le 11 juillet ; si votre projet est validé, vous pourrez bénéficier de moyens financiers.

Pour finir, je vous transmets le lien et le QR code du teaser qui vient illustrer l'appel à projet :

<https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/gL9vMpzLmDT5h3xDUmRUPa>



Je vous remercie de la **diffusion appuyée de cet appel à projets auprès des équipes éducatives placées sous votre responsabilité.**

La C.A.R.D.I.E. de l'académie de Guyane

